

## ARRÊTÉ MUNICIPAL

APV-2025-078

### Arrêté temporaire autorisant la pose de banderoles publicitaires

Le Maire de Thizy les Bourgs,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code de l'Environnement, notamment les articles L.581-1 et suivants relatifs à la publicité, aux enseignes et pré enseignes,

**Vu** le Code de la Route,

**Vu** le Plan Local d'Urbanisme (PLU),

**Vu** la demande déposée par le Centre Social de Thizy, en date du 2 septembre 2025 concernant la pose de 2 banderoles publicitaire sur le pont de la Roche au-dessus de la RD 504 et sur le pont de Sabatin au-dessus de la RD 308,

**Considérant** que la demande respecte les prescriptions réglementaires applicables en matière de publicité extérieure,

**Considérant** qu'aucune gêne à la sécurité ou à la circulation routière n'est à signaler,

#### ARRÊTE :

##### Article 1 :

Le Centre Social de Thizy est autorisée à installer 2 banderoles publicitaire sur le pont de la Roche au-dessus de la RD 504 et sur le pont de Sabatin au-dessus de la RD 308,

##### Article 2 :

Le demandeur respectera les conditions particulières relatives au code de la route

##### Article 4 :

La présente autorisation est valable du 2 au 29 septembre 2025

##### Article 5 :

Le Centre Social de Thizy est tenu de maintenir en bon état les banderoles et de les retirer à l'expiration de l'autorisation ou sur demande de la commune en cas de besoin.

##### Article 6 :

Le non-respect des prescriptions du présent arrêté entraînera le retrait immédiat des installations, sans préjudice de poursuites éventuelles.

##### Article 7 :

Le présent arrêté sera notifié au Comité des Fêtes de Thizy et affiché en mairie.

THIZY LES BOURGS, le 2 septembre 2025

Le Maire,

Ludovic CHERPIN



**Cécile POLLOSSE**

---

**De:** Police MUNICIPALE  
**Envoyé:** mardi 2 septembre 2025 11:55  
**À:** MAIRE THIZY; Blandine VIALLO; Cécile POLLOSSE  
**Objet:** RE: Fête du Jeu

Je fais suivre à Cécile qui gère les autorisations banderoles.  
Bien cordialement.

BCP Pascal RICHARDOT  
Police Municipale de THIZY-LES-BOURGS  
06.75.49.81.65

---

**De :** MAIRE THIZY <maire@thizylesbourgs.fr>  
**Envoyé :** mardi 2 septembre 2025 11:53  
**À :** Police MUNICIPALE <police.municipale@thizylesbourgs.fr>; Blandine VIALLO  
<blandine.viallon@thizylesbourgs.fr>  
**Objet :** Fw: Fête du Jeu

Bonjour,

Pour suite à donner.  
Merci

Envoyé à partir de [Outlook pour Android](#)

---

**From:** François JACQUARD <direction@cs-thizylesbourgs.fr>  
**Sent:** Tuesday, September 2, 2025 11:31:18 AM  
**To:** gueffier.franck@gmail.com <gueffier.franck@gmail.com>; François JACQUARD <direction@cs-thizylesbourgs.fr>; hadjabmohamed@hotmail.fr <hadjabmohamed@hotmail.fr>; Laetitia LEPETITGALAND <laetitia.lepetitgaland@thizylesbourgs.fr>; MAIRE THIZY <maire@thizylesbourgs.fr>  
**Subject:** Fête du Jeu

Monsieur le Maire,

Nous sollicitons, par la présente, votre autorisation pour la pose de banderoles sur la voie publique aux conditions suivantes :

- du lundi 8 septembre au lundi 29 septembre 2025 :
  - Une banderole au pont de la roche au-dessus de la D504
  - Une banderole au pont de Sabatin au-dessus de la D308

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part,

Bien cordialement,

**François JACQUARD - Directeur du Centre social de Thizy les Bourgs**

24 rue Juiverie - 69240 Thizy les Bourgs